

# Compte rendu de réunion - MJC Val de Seulles

---

## Réunion de C.A.

Date : 11 juin 2018

Lieu : local MJC

Heure : 20h00-22h30

Présents : Aude Baudouin ; Ludivine Cavé ; Philippe Dissez ; Véronique Lemonnier ; Pascal Villeroy ; Pascal Lerichomme ; Loïse Lemonnier ; Marlène Noiré ; Sylvie Sibiril

## Ordre du jour de la réunion

Tarifs des activités de la nouvelle saison

Suites AG, élection du bureau

Activité danse orientale

Divers

## Tarifs des activités

On sait que le budget prévisionnel pour la saison 2018-2019 est en déficit. Néanmoins, en AG a été votée une augmentation de l'adhésion de 5€ à 10€ et le souhait est de rester très raisonnable au niveau des tarifs des activités pour ne pas pénaliser les familles. Seuls les tarifs vraiment très bas seront révisés et les nouvelles activités seront aussi revalorisées par rapport aux précédentes.

Danse en ligne : 70€ la saison

L'intervenante est bénévole et ne demande pas de rémunération. Néanmoins, il est acté de lui payer des frais de route et aussi de lui remettre une carte cadeau de façon à ce que pour l'année, entre prise en charge de frais kms + carte cadeau, on arrive à 500€.

Remarque postérieure à cette réunion : le bureau a reçu en entretien cette dame le 03/07. Elle est simple amateur et anime des cours par passion pour la danse mais elle ne dispose d'aucun diplôme. Elle intervient dans des communes avoisinantes sans que cela passe par une association, de ce fait, la participation des personnes est très faible et en fin d'année, elles se cotisent pour une « cagnotte » supplémentaire remise à l'intervenante. Les conditions de fonctionnement de la MJC sont différentes et la rétribution sera assurée par la MJC et non pas les participants. Nous ne voulons ni créer une trop grande disparité avec les autres activités de la MJC ni être beaucoup plus chers que dans les autres communes. Au final, nous avons opté pour un tarif de saison à 40€.

Expression théâtrale : la cotisation restera la même mais nous ne disposons plus de subvention CAF. Ludivine va tenter de proposer à l'intervenante de réduire un peu sa rémunération.

Hip-hop et break-dance : nous décidons de maintenir le prix pour l'activité hip-hop enfants et ados, soit 70€ la saison, mais en revanche de passer le hip-hop adultes à 90€ ainsi que la break-dance, en tant que nouvelle activité. Cela fait 4h de cours au total pour Elias, le nouvel intervenant.

Remarque postérieure à la réunion : Elias a indiqué avoir un souci avec le dernier horaire de 20h à 21h car il intervient le même jour dans une autre association à 21h. Cela ne lui laisse pas le temps du transfert. De toute façon, nous ne pensions pas pouvoir maintenir un cours adultes faute d'inscriptions et nous pensions plutôt ouvrir un second créneau de break-dance. Comme ce n'est pas possible, on restera uniquement sur 3 cours (1 break-dance et 2 hip-hop). Les horaires du hip-hop seront légèrement modifiés, pour passer à 17h15-18h15 et 18h15-19h15 (recul d'1/4h).

Qi-gong : le tarif est modifié de 70€ à 80€.

Yoga vinyasa : il y a un nouvel intervenant expérimenté. Le tarif est modifié de 110€ à 120€ la saison.

Art créatif : c'est une activité en perte de vitesse car elle peine à se renouveler. Elle ne sera maintenue que s'il y a 8 inscrits minimum.

Tennis de table : le prix était vraiment dérisoire, il est décidé d'augmenter le tarif de 15€ à 20€ pour les enfants et de 20€ à 25€ pour les adultes.

Le reste est inchangé.

## Suites de l'AG, élection du bureau

Comme chacun le sait, l'AG a été très décevante, avec seulement 4 participants (hors C.A. et presse). Le C.A. compte désormais 13 membres. Le bureau n'a pas été voté lors de l'AG.

Il n'y a plus que 3 candidats potentiels pour le bureau (Véro, Sylvie, Pascal). Mélina et Anne-Laure, pour motifs personnels, n'ont pas souhaité se représenter.

Personne n'a envie de voir la MJC cesser ses activités mais en même temps la situation est compliquée.

Pascal propose que le bureau soit voté avec 3 membres, sous réserve de n'assurer que le quotidien des activités.

Dans les conditions présentes, il n'y aura donc aucun stage proposé lors de la saison 2018-2019 et aucun évènement (gala de danse, La MJC en scène, l'apéro concert) organisé, hormis le forum des associations.

Il est proposé de mettre à profit toutes les permanences d'inscription et le forum pour sensibiliser les adhérents, les alerter sur l'urgence de la situation et chercher à identifier de nouveaux candidats pour le C.A. et /ou le bureau.

Si les perceptions sont bonnes, si on a le sentiment que les conditions sont favorables au recrutement de candidats, une AGE (assemblée générale extraordinaire) pourrait être déclenchée à l'automne (Octobre ou novembre) avec ce seul point à l'ordre du jour : le recrutement de nouveaux bénévoles et si possible candidats au C.A. et/ou bureau.

Le vote a lieu pour élire le nouveau bureau, à savoir :

- Pascal Villeroy, président
- Véronique Lemonnier, trésorière
- Sylvie Sibiril, secrétaire

## Activité danse orientale

Après discussion avec Justine à la fin du gala de danse, il est apparu très compliqué d'avoir une vision précise de ce que pourrait être la collaboration avec elle, puisqu'elle avait postulé à un emploi salarié et proposait d'intervenir tous les 15 jours (nous avons refusé le principe d'un stage mensuel) , d'avoir 1/4h entre chaque cours (si possible payé) , de ne plus faire l'éveil mais de garder le yoga.

Le yoga en activité tous les 15j ne nous convient pas et nous avons le contact d'un autre intervenant prêt à dispenser 1 cours d'1h30 chaque semaine. Il nous semble préférable de privilégier cette voie, d'autant que les décisions de Justine apparaissent brusques et aléatoires.

Nous convenons d'adresser un courrier à Justine en acceptant qu'elle ne fasse cours que tous les 15 jours mais en lui demandant de maintenir l'éveil, très demandé et donc important pour la MJC. Dans ce même courrier, nous l'informons que le yoga sera pris en charge de façon hebdomadaire par un autre intervenant.

Remarque postérieure à la réunion : Justine a reçu ce courrier. Elle a répondu sous forme de mails très peu respectueux que **PAS D'EVEIL** et que ce n'était pas à nous de lui dire ce qu'elle devait faire ! Par la suite, n'ayant pas de retour sur sa candidature à un poste salarié, elle est revenue sur sa position, proposant même de faire cours chaque semaine, mais toujours pas éveil, de garder le yoga et de nous orienter vers quelqu'un d'autre pour l'éveil en danse (mais pas en danse orientale).

Nous en sommes restés sur les termes du courrier, elle n'a pas accepté notre proposition, nous avons donc décidé de mettre fin à la collaboration et de chercher une nouvelle solution. C'est dommage par certains côtés mais le contrat de confiance est rompu. Justine a été avisée par téléphone et mail et recevra un courrier en ce sens.

Nous avons trouvé une intervenante en modern jazz, diplômée d'état, qui reprendra tous les créneaux de danse, éveil compris et en ajoutera même.

## Divers

- Corinne a envoyé un message pour demander à ce que sa rémunération soit réévaluée de 1,50€ de l'heure. Elle apporte une discipline intéressante et demandée. Il n'y a pas de raison de lui refuser mais il lui sera rappelé que les évolutions sont étudiées en avril.
- Sylvie doit rédiger un communiqué pour la presse pour l'informer de la situation, du vote du bureau sous conditions et de la perspective d'AGE (a été fait depuis.)

Fin de la séance